

Compression des dépenses de l'État

Nous autres, Canadiens de l'Ouest, avons appris à connaître le ministre des Transports et nous nous méfions de lui. Je l'avertis que si les taux du Pas du Nid-de-Corbeau sont encore modifiés, il va en voir de dures. Ce ne sera d'ailleurs pas son premier faux pas. Il s'est déjà jeté dans la gueule du loup quand il est monté dans l'avion, et son cas ne fait qu'empirer. Je lui répète, très clairement que les Canadiens de l'Ouest, du Centre et de l'Est ne sont nullement disposés à accepter ces changements constants des taux de transport sans recevoir de dédommagement, et ils ne toléreront pas cet air d'avoir toujours raison envers et contre tous. C'est l'image qu'il projette. Otto est le seul à marcher au pas.

Qui parle de l'abrogation? Serait-ce le ministre de l'Agriculture, qui a déclaré au comité comme lui seul sait le faire—c'est au compte rendu—que le bill ne vaut rien, ou serait-ce le ministre des Transports, qui s'efforce de convaincre les Canadiens que le gouvernement veut économiser l'argent des contribuables? Quel tour de passe-passe est-ce donc là? Je reconnais qu'il s'agit d'une somme importante, mais c'est peu de chose au regard des \$740,000 que le ministre a dépensés en voyages dans l'avion public. Si le ministre se déplace spécialement pour le compte du gouvernement et qu'il ne puisse trouver place à bord d'avions commerciaux réguliers, il peut bien utiliser les avions de l'État, mais pourquoi s'en est-il servi? Je parie que ce fut sans doute un des cocktails aériens les plus luxueux de l'histoire du Canada. En outre, il s'est rendu au match de la Coupe Grey pour représenter le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) qui était responsable à cette époque de la santé et du sport amateur. Je m'étonne qu'il ait assisté à ce titre à un match professionnel. Quoi qu'il en soit, je me demande pourquoi le ministre des Transports a dû se rendre à ce match en avion, alors que le premier ministre (M. Trudeau) s'y trouvait déjà pour représenter le gouvernement.

M. Baker (Grenville-Carleton): C'était pour tenir la fleur.

● (2140)

M. Epp: Voilà qu'on parle de compression des dépenses. Mais le ministre, lui, a pris l'avion pour des déplacements extravagants! Il n'arrête pas de parler de Grande-Prairie. Je ne trouve rien à redire à un voyage à Grande-Prairie. À notre époque moderne, quand on parcourt de grandes distances en avion à réaction, on ressent par la suite un malaise dû au décalage horaire, le «jet lag». On ne peut parler de «jet lag» à propos du ministre. On peut parler de «jet Lang», mais non de «jet lag».

M. Lang: Vous devriez resservir ce calembour dans votre coin.

M. Epp: Le ministre dit que je devrais resservir ce calembour dans mon coin. Eh! bien, nous l'avons fait, et nous constatons que nos électeurs sont d'accord avec nous. Ils trouvent scandaleux que le ministre ait fait cette dépense.

M. Parent: Et qu'avez-vous pensé quand vous êtes rentré par avion avec lui?

M. Epp: Je ne suis jamais rentré en avion avec lui.

M. Parent: Vous n'êtes jamais rentré en avion?

[M. Epp.]

M. Epp: Jamais. On ne m'a même pas invité, et quand j'aurai terminé mon intervention, les députés comprendront pourquoi.

M. MacFarlane: Voilà le problème; il ne vous a pas invité.

M. Epp: Nous y reviendrons dans un instant. Ce que je veux faire remarquer—et cela a de toute évidence touché une corde sensible en face—c'est que les Canadiens savent suivre le bon exemple mais pas le genre d'exemple qu'a donné notre ministre volant.

Passons maintenant à un autre programme, celui de la Compagnie des jeunes Canadiens. Le bill à l'étude a aussi pour objet de mettre fin à l'existence de ce programme, mais ce dernier en fait pris fin le 1^{er} avril 1976. Les activités de la CJC ont suscité beaucoup de critique, et bon nombre des activités de la CJC pourraient être décrites comme étant de l'animation sociale. Je dirai franchement que la CJC n'aurait jamais dû voir le jour, et quand on l'a supprimée en lui faisant un enterrement de première classe, c'est ce dont on se sera probablement le plus félicité à son égard.

Il est intéressant de constater que lors de la dernière comparution des représentants de la CJC devant le comité, nous leur avons posé des questions précises au sujet de leurs projets, et ils nous ont répondu qu'ils n'étaient pas tellement au courant, mais qu'ils allaient nous en fournir une liste au moment opportun. Il y a environ 10 jours, bien que la CJC n'existe plus depuis le 1^{er} avril 1976, ces représentants ont finalement présenté leur rapport annuel. Pour quelle année? Pour 1974. Comment ce gouvernement peut-il continuer à subventionner des groupes en leur donnant littéralement carte blanche, et puis dire aux Canadiens qu'il surveille ses finances et contrôle ses dépenses. Le gouvernement n'exerce certes pas ce contrôle. Nous devrions toujours nous souvenir de la leçon que nous donne la CJC, soit qu'il a été beaucoup plus facile de créer la CJC avec les coûts et bénéfices minimes qu'elle rapportait aux collectivités qu'elle desservait plutôt que de lui faire un enterrement décent, parce qu'une fois que le gouvernement a créé des programmes...

Une voix: Elle a favorisé l'éducation.

M. Epp: Si le député est capable de se lever et de faire un discours, je lui céderai volontiers la parole. Il a probablement besoin d'exercice.

Le fait est qu'il n'est pas facile de mettre fin aux programmes lancés par le gouvernement parce que les gens viennent à en dépendre et les programmes se perpétuent d'eux-mêmes. Il est très difficile, du point de vue politique, de mettre fin à un programme une fois celui-ci en marche. Il incombe donc au gouvernement fédéral, à tous les partis politiques et à tous les gouvernements provinciaux de ne pas accepter à la légère tous les programmes qui peuvent sembler excellents au premier abord et qu'on adopte, pour constater quelques années plus tard qu'il est impossible d'y mettre fin.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Vos commettants s'y sont laissés prendre.

M. Epp: Non, pas du tout. Ils m'ont élu; j'ai défait l'ancien député libéral.

Des voix: Bravo!